



COMMUNE DE DAMPIERRE SUR LE DOUBS 25420

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JANVIER 2021

Tous les membres sont présents.

Secrétaire de séance : Béatrice CHARRIER

Approbation du compte rendu de la réunion du 15/12/2020.

CONTRAT D'ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC

Le Maire présente au conseil municipal le contrat d'entretien pour l'éclairage public proposé par la SARL LUMIELEC. Ce contrat est divisé en 2 parties :

- Travaux d'entretien courant
- Travaux spéciaux de remise en état

L'option retenue est :

- Contrat d'une année
- Visites trimestrielles pour 100 points lumineux par visite
- Montant de 392.00€ HT / an, soit 470.40€ TTC

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition et autorise le Maire à signer le contrat d'entretien avec la société LUMIELEC.

AVANCEMENT DES TRAVAUX DE SECURISATION DES RESEAUX D'EAU POTABLE

Le Maire informe le conseil municipal de l'avancement des travaux de sécurisation des réseaux d'eau potable, travaux effectués par la société SOGEA. La phase 1, rue du Canal est terminée, la phase 2 rue de l'Eglise devrait être terminée en fin de semaine et la 3^{ème} phase la semaine suivante.

Les riverains ont été avertis par la société et la page Facebook et le site de la commune.

FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS

Le Maire propose aux membres du conseil municipal de nommer des responsables pour chaque commission communale et précise que les commissions émettent et formulent des propositions, mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler les affaires de la commune. Le Maire incite également les membres des commissions à se réunir régulièrement.

Les responsables des différentes commissions sont les suivants :

- Finances : Béatrice CHARRIER
- Forêts : Thierry LARRIERE
- Bâtiments, voiries et urbanisme : Michel GANARD
- Communication : Pierre-Marie BONNOT
- Environnement, cadre de vie, sport et animations : Pierre-Marie BONNOT
- Affaires sociales : Béatrice CHARRIER

DIVERS

- Investissement à prévoir entre autres pour le remplacement de 22 lampes à vapeur de mercure. A noter que pour des travaux qui excéderaient 2500€, une subvention du SYDED peut être demandée.
- Les feux tricolores de la commune ont été mis en clignotant pendant la durée des travaux de l'Euro Véloroute, afin de fluidifier le trafic.
- Participation citoyenne : une rencontre avec le Major de la gendarmerie a eu lieu. S'en suivra une information publique préalable au lancement de l'opération sur la commune.
- Lotissement : le permis d'aménager (PA) est accordé. Le nombre de lots maximum est de 21, mais l'hypothèse d'implantation du PA porte sur 16 lots. Une convention devra être faite pour permettre à la commune de reprendre la voirie dans le domaine public à la fin des travaux.
- La lettre d'information N°4 a été distribuée dans les boîtes aux lettres des habitants le 06 janvier. L'association « Doux Dampierre de France » a été oubliée dans la liste. Un rectificatif sera fait dans la prochaine lettre d'information.
- Concours des couronnes : 17 couronnes (réalisées par 10 familles) ont été déposées en Mairie. Le jury s'est réuni le 09 janvier. Pour la prochaine édition, un moment festif sera organisé avec tous les participants et les parents.